

Ville de Villeneuve d'Ascq

Décision



Objet : Marché n°25S0031 Travaux de déminéralisation et de végétalisation des cours d'écoles - relance lot 1 - Attribution du marché

N° : VA_DEC2025_386
Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

L'article R.2122-2 1° du Code de la commande publique,
Vu l'avis de la commission des marchés du 26 mai 2025.

décidons

De conclure le marché « Travaux de déminéralisation et de végétalisation des cours d'écoles – relance lot 1 » avec l'entreprise FRANCE ENVIRONNEMENT domiciliée à AVELIN (59710). Le montant du marché de 189 963,50 € HT soit 227 956,20 € TTC.

Imputation budgétaire : 2128 213 2510 GSFORT

Politique publique (domaine-action-activité) : 02.2.1 Entretien des espaces verts

Fait à Villeneuve d'Ascq
le mercredi 11 juin 2025

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20250101-211607-AU-1-1
Date AR Préfecture : jeudi 19 juin 2025